

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

### PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne) ..... 25 cent.  
RÉCLAMES ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 10 Mars

## LA CHUTE DE CRISPI

Le désastre d'Adoua a eu pour conséquence immédiate la chute du ministère présidé par M. Crispi. La retraite du vieux Sicilien a été accueillie comme elle le méritait, c'est-à-dire avec une vive satisfaction par le peuple italien tout entier.

Il y avait longtemps que la présence de cet homme à la tête des affaires était considérée, par les patriotes italiens, comme un danger pour leur patrie.

Parti de très bas, Crispi a eu une fortune véritablement extraordinaire. A force d'intrigues et de honteuses palinodies, cet ancien révolutionnaire, cet ex-ami de Mazini, qui avait conspiré en France contre la monarchie, s'était rallié à la royauté par pur intérêt personnel, dans le but de satisfaire son ambition.

Une fois entré dans cette voie, sa soif de la popularité et du pouvoir s'accrut à mesure que se développa son influence dans le monde parlementaire. De sorte qu'un jour, on fit un ministre de cet ancien socialiste, qui avait fait lancer des bombes pour effrayer les bourgeois, comme ferait un simple anarchiste.

Arrivé au pouvoir, Crispi se signala par sa haine contre la démocratie et contre la France.

Il a été deux fois président du conseil. Son règne a duré sept années, et l'on peut dire, sans exagération aucune, que ces sept années ont été désastreuses pour le peuple italien.

Lorsqu'il prit la direction des affaires, la situation de la péninsule était prospère. Son commerce, son industrie, son agriculture étaient florissants et prenaient chaque jour une plus grande extension. On citait volontiers son budget comme un budget modèle, dont l'équilibre reposait sur des bases solides.

Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi. Non seulement ses finances sont dans une situation lamentable, mais son gouvernement est acculé à une banqueroute menaçante.

Comprenant que l'heure de sa chute était proche, le vieux Sicilien avait besoin d'une victoire en Abyssinie pour rétablir ses affaires et regagner, auprès de l'opinion publique, une partie du terrain qu'il avait perdu. Or, par un de ces coups du sort qui défient toutes les prévisions, le général Baratieri a éprouvé une défaite qui est un véritable désastre.

L'écrasement du corps expéditionnaire à Adoua a marqué la fin de la fortune politique du signor Crispi.

Nous ne saurions oublier, nous autres Français, que le vieux Sicilien était un admirateur passionné de Bismarck et de l'Allemagne. Il était donc naturel qu'en prenant possession du pouvoir, il s'efforçât de copier son maître et ami et d'élever l'Italie à la hauteur des deux autres puissances, ses alliées, faisant partie de la Triplice.

Sans doute le gouvernement du roi Humbert était entré dans la Triple-Alliance avant que Crispi ne fut arrivé au pouvoir. Mais on peut bien dire que jamais aucun ministre italien ne fut aussi dévoué à l'Allemagne que l'ancien ami de Mazini. M. de Robilant lui-même eût montré quelque scrupule à s'appliquer devant Bismarck et Guillaume II, comme le fit le signor Crispi. Cet homme n'avait aucune dignité, aucune pudeur.

Comment oublier avec quelle bassesse de valet il servit les intérêts allemands dans toutes les occasions qui se présentèrent.

C'est à cette cause qu'ils font attribuer les provocations incessantes à l'adresse de la France, qu'il faisait publier par les journaux officieux, les armements onéreux qui grèvent si lourdement le budget italien et la politique de l'expansion coloniale dont le désastre d'Adoua vient d'être le résultat.

M. Crispi voulait faire grand ; il ne tenait aucun compte ni des difficultés, ni de la

situation obérée des finances. Dans son entêtement sénile il voulait, malgré tout réaliser son rêve de grandeur. Et voilà que par sa faute l'Italie ruinée est à la veille de descendre au rang de puissance de deuxième ordre.

Cette débâcle a douloureusement impressionné le peuple italien : elle a eu un immense retentissement. Le roi Humbert lui-même en a été affecté au point qu'il a compris que sa couronne pouvait être menacée. C'est pourquoi il s'est séparé du ministre en qui il avait eu jusqu'alors une confiance aussi aveugle que coupable. Placé dans l'alternative de perdre son trône ou de se séparer de Crispi, il a préféré sacrifier ce dernier. Cela se comprend. Les rois ont leur égoïsme.

Humbert n'a-t-il pas trop tardé cependant à se séparer de l'homme néfaste dont la présence au pouvoir était considérée comme un défi porté à l'opinion publique, et qui disparaît au milieu des éclats de colère de la foule et des malédictions des mères dont il a envoyé les enfants à la boucherie ?

Le ministère di Rudini qui va recueillir cette succession si peu enviable, se trouvera en face d'une tâche difficile à remplir. Il lui faudra beaucoup de tact, de bon sens, de patriotisme et d'énergie pour tirer l'Italie du mauvais pas où elle est engagée. Son premier devoir sera évidemment de liquider l'entreprise coloniale tentée en Abyssinie et de donner à la politique italienne une nouvelle orientation.

M. Crispi s'était fait l'homme-lige de l'Allemagne. C'est d'un autre côté que le nouveau ministère devra chercher, s'il veut réellement le bien de l'Italie, ses inspirateurs et son point d'appui. J. QUERCYTAÏN.

## INFORMATIONS

### Le voyage présidentiel

Le voyage du président de la République est terminé. L'impression dominante qu'il a laissée à Souchet est dans l'angoisse, non pour lui, mais pour elle.

A cette heure, Marchenoy connaît la fuite de son enfant, et quoiqu'il soit un père d'une espèce spéciale, il adore sa fille unique, et fera sans doute tout ce qu'il faudra pour l'obliger à réintégrer le domicile paternel.

Le danger est effroyable ; il est imminent. Qui sait si la nuit ne verra pas une catastrophe... Ida ne veut rien entendre ; elle a juré de ne point abandonner son fiancé.

Elle partagera son sort, quel qu'il puisse être.

Ah ! mourir avec toi, mon Laurent... ne cessait-elle de répéter, tandis qu'au dehors les malfaiteurs de la grande ville faisaient rage et que l'épouvante grandissait autour de l'ancre de Bobby.

Que parlait de mourir, la chaste enfant, alors qu'au printemps de sa vie, à l'adorer de son bonheur, elle pouvait espérer de longs jours de joie !

Il tentait de la rassurer et de faire passer dans son esprit un peu de confiance qu'il n'avait point.

Cette épreuve... lui dit-il, ne va point durer. Les gens de police vont se décourager à suivre une fausse piste... Deux fois vingt-quatre heures et je serai libre de partir pour Montevideo, avec toi, mon Ida, puisque désormais tu es enchaînée à la vie à la mienne. Là-bas, tu seras non plus ma fiancée, mais ma femme.

Et comme elle hochait la tête, il poursuivait avec fermeté : — Et comme elle hochait la tête, il poursuivait avec fermeté : — Il me plaît de ne point douter de la parole de ton père... Elle mit sa petite main sur sa bouche :

— Ne te fie point à mon père, dit-elle. Il est sous la domination d'un mauvais génie, Edwige. Cette femme n'a pas désarmé. Nous avons tout à craindre d'elle... — C'est possible, mais ton père est sous ma dépendance... Je compte bien là-dessus pour l'empêcher de se dérober. Et il ne se dérobera point... ou je serai

eux qui l'ont suivi, est celle d'un grand succès pour le gouvernement de la République et pour son premier magistrat.

Ce qui reste incontestable, c'est que les représentants de toutes les nuances de l'opinion républicaine se sont avec empressement groupés autour du chef de l'Etat, comme pour ajouter encore à l'autorité de sa fonction, à l'heure même où il allait en exercer une des plus importantes prérogatives, en échangeant avec l'empereur d'Autriche et le tsarévich des visites qui ont produit, à l'étranger notamment, la meilleure et la plus favorable impression.

Paris, 10 mars.

Le président de la République est arrivé à six heures du matin à Paris.

Il a été salué à sa descente de wagon par les ministres.

Le président de la République, escorté par un escadron du 1<sup>er</sup> cuirassiers, est rentré à six heures et demie à l'Élysée.

A son entrée dans le palais, le drapeau national a été hissé au sommet de l'édifice.

### Le général Duchesne

On écrit de Sens, qu'à son entrée dans sa ville natale, le général Duchesne a reçu un accueil des plus enthousiastes et des plus imposants. Des arcs de triomphe superbes avaient été dressés à l'entrée de la ville et devant la maison amie où le général est descendu.

Le premier portait cette inscription : HONNEUR AU GÉNÉRAL DUCHESNE FORMOSE. — TONKIN. — MADAGASCAR ITALIE. — ALGÉRIE

Les rues étaient magnifiquement pavoisées. Dans la salle des fêtes de la mairie, devant les autorités civiles et militaires, les corps constitués, les fonctionnaires, a été remise au général la plaque de grand-officier de la Légion d'honneur, par le colonel Mathieu. Le bijou avait été acquis par souscription publique.

Un lunch a terminé la fête officielle. Mais les réjouissances populaires ont continué longtemps encore et une grande partie de la nuit, dans les rues de la ville, brillamment illuminées.

### La reine Victoria en France

La reine d'Angleterre vient d'arriver en France. Elle a été conduite en rade de Cherbourg, par son yacht *Victoria and Albert* escorté du yacht royal *Osborne*, du croiseur cuirassé *Australia*, du croiseur *Blake* et des avisos torpilleurs *Bower* et *Bruiser*.

L'arsenal, où la reine a passé la nuit, est dé-

mort... Mais, pauvre petite, nous jasons là... nous jasons et j'oublie que tu dois avoir bien faim. Bobby ! Bobby !

Le juif montra sa tête hideuse par la porte entrebâillée.

Souchet lui dit : — Qu'as-tu à nous donner à souper ? Bobby fit claquer sa langue entre ses dents.

— Du bon... mes petits amoureux... Du bon si vous payez bien. Souchet lui lança quatre dollars à la face.

— Tiens, vieux misérable. Donne nous en pour quatre dollars.

Le juif disparut. Cinq minutes après, il remonta portant quelques provisions qu'il déposa sur la table à côté de la lampe à pétrole.

— De la pâtée de porc, s'exclama le jeune homme. Brûlé pour quatre dollars, cet unique biscuit vert de pourriture, ce morceau de lard puant et cette bouteille d'eau puisée au ruisseau de la « Ruelle-pourrie »

— Heim ! de quoi vous plaignez-vous ? Les vivres sont chers, mes petits. Voici trente ans que je ne mange que de cela, et je ne m'en porte pas plus mal...

— Une pareille mangeaille, c'est bon pour toi, juif très gluant. La vermine se nourrit de vermine, mais oses-tu présenter ces ordures à mademoiselle. Tu n'as donc pas vu ses jolies petites dents habituées à croquer des bonbons... Penses-tu qu'elle va se nourrir de tes saletés ? Tiens, voici dix dollars pour nous apporter autre chose et promptement ! ou je te casse les reins.

Bobby disparut. Ida fit à Laurent des reproches.

— Pourquoi parles-tu si durement à cet homme ? Cet homme ne les protégeait-il pas dans l'ignoble quartier ? — Tu as raison, chère petite, répondit Laurent. J'ai été trop loin... Mais je n'ai pu me dominer à la vue des dégoûtantes victuailles que ce misérable juif osait te présenter.

(A suivre).

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 31

LA

## FIANCÉE DE L'ASSASSIN

Par PAUL TIMON

XV

### Une succession américaine

— Les hommes qui vous assisteront connaissent bien l'endroit. Laissez-vous conduire. Il s'agit de prendre Souchet au nid. Il loge chez un certain Bobby, juif infect, bandit capable de tout... Je vous en prévient.

— Ah ! mon Dieu, s'écria Mlle Pinponneau. Si l'on allait me tuer Sublimé.

— Bah ! fit observer le brave garçon... vous en prendriez un autre. Est-ce tout ce que vous avez à nous dire, monsieur Marchenoy ?

— C'est tout ; vous n'avez qu'à cueillir le coquin ; toute la besogne est machée.

— Vous allez nous accompagner monsieur Marchenoy.

— Ce serait le comble de l'imprudence. C'est moi qui fais jouer les ficelles, il faut donc que je reste dans la coulisse.

— Je ne comprends pas trop pourquoi... mais enfin puisque vous le dites, je m'incline aveuglément ; ja vais me déguiser.

Sublimé passa dans le cabinet de toilette. Il en sortit quelques minutes après vêtu d'un costume comme il convenait, grotesque, sale et puant au superlatif.

Marchenoy descendit au télégraphe de l'hôtel et expédia à l'inspecteur général de police ce simple mot : Envoyez,

Un quart d'heure après le garçon de service le prévenait que quatre hommes l'attendaient dans la rue.

Au moment de se séparer de son cher Sublimé, Mlle Pinponneau fondit en larmes.

— Qu'avez-vous donc ? demanda le jeune garçon. — Soyez prudent, Sublimé, fit-elle. Un mauvais coup est si vite attrapé.

— Rassurez-vous, mademoiselle, j'en donnerai bien quelques-uns avant d'en recevoir. Et puis si je ne reviens pas de la « Ruelle-pourrie », vous me remplacerez... — Mauvais sujet, prononça-t-elle entre ses dents, je t'adore.

Marchenoy fit quelques recommandations supplémentaires et descendit avec Sublimé.

Les quatre détectives étaient impassibles. Ils n'igno- raient pas qu'une expédition dans Lawrens-street, « Ruelle-pourrie », à cette heure, offrait un danger sérieux, mais ces braves gens peu payés estimaient haute la mission qu'on leur confiait. Ils en étaient honorés : quant au péril, ils ne s'en souciaient pas.

Le plan arrêté, la petite troupe se dirigea vers le 4, ward.

Marchenoy les laissa à mi-chemin et revint à l'hôtel Saint-Nicholas.

Miss Edwige le guetait. Aussitôt qu'il parut : — Ida n'est pas rentrée s'écria-t-elle. — Malédiction ! fit-il averti. Je suis millionnaire, et mon Ida est peut-être morte.

XVI

### La bête est prise

Dans la « Ruelle-pourrie », des hurlements sans nom de gens ivres qui jouent du couteau pour un verre de vin ou de genièvre.

Réconciliés, Laurent et Ida écoutent le bruit sinistre. La terreur est dans le cœur de la jeune fille. Elle croit être au seuil de la mort.

coré de drapeaux français et anglais, de tentures et de plantes vertes.

La reine Victoria a fait savoir que, en raison de son deuil récent, elle désirait être reçue à Nice simplement et sans honneurs militaires.

En conséquence, les généraux Gebhart et Verrier, le préfet et le maire, attendront seuls la reine à la gare de Nice.

La gare ne sera pas décorée; on y placera seulement une garde d'honneur et une escorte montée, sans musique.

### L'impôt sur le revenu

La plupart des chambres de commerce de France adressent au président de la commission du budget une énergique protestation contre le projet d'impôt sur le revenu, qu'elles considèrent comme inique et odieux et qui aurait des conséquences désastreuses. Elles émettent, à l'unanimité, le vœu qu'il soit repoussé par le parlement.

### Le Budget de la guerre et l'Armée coloniale

Le Ministre de la Guerre a déposé à la Chambre le budget de son département pour 1897. Considérant comme acquises ses propositions pour l'armée coloniale et la suppression du 19<sup>e</sup> corps, il a divisé ce document en deux volumes: l'un consacré à l'armée métropolitaine; l'autre, à l'armée coloniale.

D'après les prévisions ministérielles, l'armée métropolitaine, avec le 19<sup>e</sup> corps en moins, mais un nouveau corps dans l'est en plus, comprendra 27,376 officiers, 532,148 hommes et 127,484 chevaux, avec la gendarmerie; la dépense s'élèvera à 591,457,151 francs.

La réserve de l'armée coloniale, c'est-à-dire les troupes de France et d'Algérie, toujours prêts à une expédition, comprendra 2,495 officiers, 50,922 soldats et 13,521 chevaux; la dépense nécessitera 51,343,810 fr.

Les garnisons des colonies s'élèveront en troupes françaises et indigènes à 1,338 officiers, 44,767 hommes et 2,323 chevaux, pour lesquels des crédits de 49,633,846 francs sont prévus.

On voit que le Ministre, en dépit de l'accueil absolument défavorable fait à son projet d'armée coloniale, a tenu à lui donner la forme budgétaire, consacrant par avance la destruction de nos vaillants corps d'Afrique, zouaves et chasseurs, c'est-à-dire livrant l'Algérie par l'absence de troupes blanches aux pires dangers. Dangers provenant d'insurrections toujours en l'air, dangers pouvant surgir en cas de guerre européenne par l'invasion de nos possessions d'Algérie et de Tunisie. Les objections ont été si nombreuses et si fortes qu'on ne peut comprendre comment le Ministre n'a pas pu céder sur ce point.

C'est d'autant plus regrettable que l'organisation même des garnisons coloniales est fort bien conçue dans le projet ministériel, et le Ministre peut l'appliquer sans désorganiser le 19<sup>e</sup> corps. Il n'a qu'à conserver pour base de l'armée nouvelle les troupes de la marine et les corps indigènes des colonies et à mettre à la disposition de l'armée coloniale les troupes algériennes sans emploi en cas de guerre européenne: légion étrangère, bataillons d'Afrique et disciplinaires. Nous l'avons souvent dit ici: ce serait amplement suffisant.

L'attitude de M. Cavaignac devant la commission de l'armée semble due à l'hostilité rencontrée par ses projets au sein du Conseil supérieur de la Guerre. Bien que les décisions de cette assemblée soient tenues secrètes, on n'est pas sans savoir que les officiers généraux qui la composent sont foncièrement hostiles à la suppression du 19<sup>e</sup> corps dont le ministre fait la pierre fondamentale de la nouvelle organisation. C'est pour cela que M. Cavaignac n'aurait pas voulu faire connaître l'avis de ce Conseil.

La situation est fort tendue, elle donne lieu à des rumeurs singulières. C'est ainsi que, dans les cercles militaires, on voit une corrélation entre l'attitude du conseil supérieur de la guerre et les attaques dont les deux chefs les plus vénérés de l'armée, les généraux Saussier et Jamont, sont l'objet. On assure qu'elles auraient pour but d'amener ces officiers généraux à se montrer moins hostiles au projet de loi.

Evidemment, il n'y a rien de vrai dans ces rumeurs, nées de l'intérêt qu'on porte dans l'armée à la solution de cette grosse question. Mais le fait seul qu'elles peuvent circuler indique à quel point les esprits sont troublés.

## LA DÉFAITE DES ITALIENS

### La crise ministérielle

On dit que M. di Rudini, appelé au Quirinal, aurait déclaré au roi qu'il n'accepterait le pouvoir qu'à la condition que l'on renoncerait à toute expansion en Afrique au-delà d'Asmara.

### Les renforts

Se conformant à la demande urgente du général Baldissera, les ministres réunis en conseil ont décidé l'envoi immédiat de six batteries et de six bataillons, dont une partie sera destinée à renforcer les garnisons de Keren et de Kassala.

## Grave manifestation

Milan, 8 mars.

Une grave manifestation s'est produite hier soir. La foule, nombreuse, a lancé des pierres contre la préfecture de police; elle fut chargée par les alpins, carabinieri et la cavalerie. Les troupes furent accueillies par une pluie de pierres. Vers minuit, un escadron a été assailli à coups de revolver; quatre soldats, deux carabinieri et le lieutenant Garibaldi Fabroni furent blessés à coups de pierres; treize arrestations ont été opérées.

On mande de Pavie que l'annonce de l'arrivée d'un renfort de la garnison donne lieu à de nouveaux désordres.

Les manifestants lancent des pierres contre la préfecture de police; un capitaine, en chargeant la foule, a été blessé; quinze arrestations ont été opérées.

A Naples, les démonstrations continuent, la population est décidée à ne pas laisser partir les troupes. On a des craintes pour la journée d'aujourd'hui; les autorités ont pris des mesures très sérieuses.

### Préparatifs dans les arsenaux

Rome, 9 mars.

On mande de Naples qu'une grande activité règne dans les ateliers de l'arsenal, où l'on prépare le matériel réclamé par le général Baldissera; 50,000 fusils sont déjà prêts à être expédiés.

### Les responsabilités

Les journaux annoncent que le général Barattieri a télégraphié à sa famille pour la tranquilliser.

J'ai conscience d'avoir fait mon devoir de citoyen et de soldat, déclare le général.

Les amis du général prétendent que ce dernier doit avoir en poche un ordre formel de M. Crispi, qui voulait une victoire pour l'ouverture du Parlement.

### Les ferments populaires

Les journaux anglais reconnaissent que si un ministre italien n'est pas bientôt formé, les manifestations populaires deviendront tout à fait révolutionnaires; la dynastie italienne n'est pas fondée sur la large base de la volonté du peuple, et la moindre chose suffirait pour activer le feu de la révolte.

### Bruits d'abdication

Il est sérieusement question de l'abdication du roi Humbert en faveur du prince de Naples.

## Les Chantages Lebaudy

Hier lundi, ont commencé devant la 11<sup>e</sup> chambre correctionnelle de la Seine, les débats de l'affaire des chantages Lebaudy.

Sept accusés, dont la plupart avaient acquis dans la presse et le monde parisien, une indéniable notoriété, viennent répondre devant la justice de leurs agissements à l'égard de Max Lebaudy.

Ce que l'accusation reproche à ces inculpés, c'est d'avoir exploité par des moyens délictueux la crédulité et la bourse d'un dissipateur mal conseillé, c'est d'avoir, par des actes dont la loi punit l'improbité, extorqué aux faibles mains d'un prodigue tuberculeux d'importantes sommes.

### Les Arrestations

Le 28 décembre 1895, au lendemain de la mort de Max Lebaudy, M. Georges Berry, député de Paris, se faisant l'écho de bruits propagés par certains journaux, interpellait M. Cavaignac, ministre de la guerre, sur les circonstances dans lesquelles était survenue la mort de Max Lebaudy.

M. Cavaignac donna les explications demandées. Il démontra que les médecins avaient strictement accompli leur devoir à l'égard de celui que l'on appelait le « Petit-Tringlot » et en terminant sa réponse, le ministre de la guerre ajouta: « Dans le dossier du soldat Lebaudy, il y a de singulières et tristes choses, notamment l'intervention d'une personne qui, lorsqu'il était question de permutation, a commencé par appuyer cette mesure et a ensuite menacé d'une campagne de presse s'il y était donné suite. Il y a là un incident sur lequel le ministre de la guerre demandera à M. le ministre de la justice d'ouvrir une information. »

Cette information fut aussitôt ouverte; la semaine suivante, M. Bernard, commissaire aux délégations judiciaires, commençait son enquête, entendait les frères de Max Lebaudy. MM. Robert et Jacques Lebaudy, et Mlle Marsy, l'amie du « Petit-Tringlot ». Peu après, M. Meyer prenait en mains l'instruction de l'affaire; et, brusquement, dans l'espace de quelques jours, les portes du Dépôt s'ouvraient successivement sur MM. Werther de Cesti, Rosenthal, dit Jacques Saint-Cère, Ulric de Civry, Georges de Labryère, Carle des Perrières, Chiarisolo et Joseph de Civry.

### Les Inculpés

Voici quelques renseignements détaillés sur les inculpés:

Werther de Cesti, ancien agent boulangiste et ancien agent de M. Constans, avait, on ne sait comment, capté la confiance absolue de Max Lebaudy et c'est un de ceux qui en ont le plus abusé. C'est lui qui s'était fait fort d'obtenir la mise à la réforme du Petit-Tringlot, c'est lui qui avait inventé le truc des crachats tuberculeux, c'est lui qui, dans toutes les affaires de Max Lebaudy, était l'intermédiaire obligé autant que largement rémunéré. Sans fortune personnelle, il trouvait le moyen de mener la vie à grandes guides, d'habiter un appartement superbe, d'y donner des fêtes splendides, d'y recevoir une société choisie, que son arrestation a, d'ailleurs, jetée dans la consternation.

On n'en finirait pas si l'on voulait rappeler les innombrables expédients mis en œuvre par lui pour s'assurer les ressources nécessaires à la satisfaction de ses instincts ruineux. C'est d'ailleurs de tous les inculpés celui qui a le mieux pris son parti de la « mésaventure » actuelle. Il est demeuré d'une gaieté presque cynique et se propose de soutenir, devant le tribunal, qu'il n'a jamais exploité Max Lebaudy, et que ce dernier s'est contenté de rémunérer les nombreux et loyaux services qu'il lui a rendus.

Rosenthal, dit Jacques Saint-Cère, était une des notabilités cossues de la presse parisienne; au moment de son arrestation il rédigeait au Figaro le bulletin quotidien de la politique étrangère, et collaborait à la Vie parisienne et au New-York Herald.

Très connu dans les ministères, très lancé dans le Tout-Paris financier, sportif et théâtral, il vivait sur le pied de 200,000 francs par an.

L'accusation lui reproche d'avoir publié sur le cas de Max Lebaudy des articles destinés à faire « casquer » ce dernier; il aurait même obtenu du « Petit-Tringlot » une somme de 40,000 fr. en lui promettant de faire intervenir l'ambassade de Russie en sa faveur, au moment où Max demandait à être réformé.

Jacques Saint-Cère a été, au moment de son arrestation, accusé d'espionnage; ces accusations n'ont pas été retenues.

Ulric de Civry était, lorsqu'on l'incarcéra, directeur de l'Écho de l'Armée, et fréquentait beaucoup la société « select » des courses et des cercles. On le dit petit-fils du duc de Brunswick; très connu dans le monde militaire, il se serait occupé, d'après de Cesti, de faire libérer Max Lebaudy et aurait, à cette occasion, extorqué au jeune millionnaire le joli denier de 25,000 fr. Il affirme, lui, n'avoir touché que 22 fr. 50, montant de l'abonnement de Max à l'Écho de l'Armée. La différence est un peu bien sensible! Nous verrons si de Civry dit vrai!

Goidebard de Labryère, l'ami de Mme Séverine, ancien rédacteur du Cri du Peuple, ancien fondateur de la Cocarde, est accusé d'avoir exigé de de Cesti une somme d'argent, en échange de laquelle il promettait de faire cesser la vigoureuse campagne entreprise par Mme Séverine contre Max Lebaudy, Labryère nie énergiquement, et il est probable qu'il se défendra avec une énergie peu commune: c'est un « gas » taillé pour la lutte.

Chiarisolo, qui fut jadis secrétaire de Baihaut, puis reporter au Temps, aurait servi d'intermédiaire dans les pourparlers entre de Cesti et de Labryère; mais il n'aurait abouché ces derniers que moyennant finances; c'est pourquoi il est poursuivi, il se défend, d'ailleurs, comme un beau diable d'avoir touché un sou.

Carle des Perrières était encore une des personnalités cotées du Paris boulevardier. Chroniqueur souvent acéré, il collaborait à divers journaux mondains et s'est attiré, par l'apreté de sa verve, toute une série de duels dont l'un failli lui être fatal.

L'accusation lui reproche de s'être fait payer 10,000 francs par Max Lebaudy, un article aimable qu'il avait consacré à ce dernier et d'avoir en outre réclamé par deux lettres successives d'autres gâtelles au Petit-Sucrier.

Enfin, Joseph de Civry, le dernier inculpé en date, est le frère d'Ulric de Civry, plus haut nommé. L'accusation dit qu'il aurait été son complice, et c'est pourquoi il l'a rejoint à la Conciergerie.

## CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

### Au Conseil municipal

Le conseil municipal a été convoqué extraordinairement, hier au soir, pour s'entendre lire par M. le maire, une lettre de M. le général en chef du 17<sup>e</sup> corps, demandant à la ville un local spécial pour loger les réservistes en dehors de la caserne Bessières et ne pas augmenter ainsi l'agglomération qui cause l'épidémie.

M. le général en chef ajoute que, faute de local, l'effectif des troupes à Cahors serait diminué incontinent. Le conseil municipal, justement ému de cette menace, qui porterait le dernier coup au commerce local, a décidé que les deux commissions, finances et travaux publics, se réuniraient d'urgence pour s'occuper de la découverte à Cahors d'un local convenable.

Dans la lettre du Commandant du corps d'armée, il était question de l'établissement des Petits-Carmes actuellement inoccupé. Mais il paraît que cet immeuble, offert dernièrement pour 80 ou 90,000 fr. à un de nos concitoyens, ne serait cédé à la ville qu'au prix de 160,000 fr.

Il y a encore l'ancienne caserne de gendarmerie, vendue si judicieusement par notre conseil municipal au prix de 60 à 70,000 fr. et dont il donnerait bien 100,000 fr. aujourd'hui, si la crainte de raviver les critiques ne le retenait.

On attribue aussi à un de nos conseillers l'idée ingénieuse de faire un premier étage à la halle pour loger les soldats. Coût 40,000 fr. environ pour faire rien qui vaille.

On ne parle pas, et on a tort, de l'appropriation des tours du pont Valentré. Ici, conditions hygiéniques exceptionnelles, leçons pratiques sur les progrès de l'art de la guerre et position unique pour découvrir l'ennemi à distance.

Mais nos édiles ne sont pas moyen-âgeux et leurs préférences paraissent porter sur l'immeuble presque attenant à la caserne Bessières où, avec un tact incomparable, on fait des cours aux enfants au bruit des portez-armes! et de la musique militaire.

Mais néglageons plus et attendons avec confiance l'œuvre des deux commissions du conseil municipal.

### Nivellement de la place des Petites Boucheries

On s'est occupé hier, au Conseil municipal, d'une question très importante, avec une légèreté digne de remarque.

Il s'agirait, ni plus ni moins, d'élever un mur de soutènement en bordure sur la rue Clément-Marot, de la maison David à la maison Pujol, et de niveler la place des Petites Boucheries, en entassant contre ce mur les décombres des maisons en démolition de la rue de la Préfecture.

De ce fait, suppression de tout passage de voitures sur la place, étranglement de la rue Clément-Marot et isolement complet des quartiers du Pont-Neuf et du Port-Bullier, déjà si abandonnés.

On parle d'une pétition qui circule en ce moment contre ce projet, dont quelques intéressés réclament l'urgente exécution, et que la masse des habitants de ces quartiers considère comme une atteinte grave aux intérêts généraux.

### Caisse des Ecoles

La conférence de M. Leuret, professeur de philosophie au lycée Gambetta, sur l'hypnotisme, avait attiré dimanche une foule nombreuse, bientôt séduite par le talent de parole du maître.

Nous n'essayerons pas d'analyser ce plaidoyer en faveur de la raison et de la science contre ce que certains qualifient de surnaturel. Au Moyen-Âge on brûlait les hystériques, aujourd'hui on les soigne et on cherche à les guérir.

Au lieu d'envoyer les paralytiques à la... Mecque, on les envoie à l'hôpital.

M. Leuret parle avec éloquence des endormeurs et des réveilleurs du jour, et il entre à franc collier dans les idées chères aux socialistes, toujours avec un langage élevé qui captive s'il ne convainc pas.

La conférence de dimanche a révélé, sans conteste, en M. Leuret, un causeur de première marque.

### La commune de Labastide-Marnhac

#### LISTE ÉLECTORALE

Nos lecteurs se rappellent sans doute la promesse que nous leur fîmes, il y a quinze jours, de leur apprendre la solution de l'affaire de la liste électorale de Labastide-Marnhac.

On se souvient que, quarante-trois inscriptions ou radiations ayant été demandées, la commission municipale ad hoc, présidée par le maire, avait préféré les douceurs du far niente à l'accomplissement de sa mission et n'avait examiné aucune de ces quarante-trois affaires, ce qui mettait à néant toutes les demandes; d'où, appel des réclamants devant le juge de paix, lequel ordonne l'apport des pièces.

La Commission est faneuse, mais elle n'est pas obstinée; elle se dessaisit de bonne grâce des dites pièces; à vrai dire, pour ce qu'elle en faisait, ce n'était pas la peine de les garder.

Le juge de paix après avoir pris connaissance du tout et entendu les explications des parties, a donné raison sur toute la ligne aux demandeurs et admis les quarante-trois réclamations. — Beau succès pour la paresseuse commission, qui n'avait pas même daigné examiner une seule! Elle pourra se consoler en faisant un bon somme... jusqu'aux élections.

### Perceptions

On connaît la résolution qu'a prise le ministre des finances de supprimer les percepteurs des villes qui sont chefs-lieux d'arrondissement ou de

département, et qui ont moins de vingt mille Ames. Après examen de la question légale, M. Doumer s'est déterminé à effectuer cette réforme par voie de simple décret. Le décret va être soumis, à très bref délai, à la signature du président de la République.

Gourdon

Nous apprenons comme très prochaine l'arrivée et l'installation de notre nouveau président du tribunal.

Nous avons déjà dit que M. Zéglicki fut l'élève, à la faculté de droit de Dijon, de notre compatriote M. Charles Capmas. Nous pouvons ajouter aujourd'hui qu'il fut l'un de ses plus brillants élèves.

Depuis, M. Zéglicki a acquis la réputation méritée d'un juriste consommé; il a en effet publié cinq ou six commentaires fort appréciés, sur des lois criminelles ou civiles.

Il est notamment l'auteur du premier commentaire sur la loi récente de la réforme des frais de justice, loi due à l'esprit humanitaire et démocratique de l'honorable M. Brisson, président de la Chambre.

M. Druard, préfet du Lot, fut à Dijon, le camarade d'école de M. Zéglicki.

Ligne de Gourdon à Carsac

Sous ce titre, on lit dans la Dépêche: Des bruits fâcheux ayant couru à Gourdon au sujet de la construction de la ligne de Carsac, nous recevons communication de la lettre suivante que M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées de Périgueux, a adressée à M. Lachèze, député de l'arrondissement de Gourdon.

Périgueux, le 28 février 1896.

Monsieur le député,

En réponse à la lettre par laquelle vous voulez bien me demander des renseignements sur la marche des opérations de la ligne de Grojelac à Gourdon, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les travaux préliminaires aux acquisitions de terrains doivent forcément être faites par arrondissement administratif, soit dans l'espèce par département, chaque département n'étant traversé que dans l'étendue d'un seul arrondissement.

Les plans parcellaires des terrains à acquérir ont été établis par commune dans le sens de la ligne de Grojelac vers Gourdon, c'est-à-dire dans l'ordre suivant:

Grojelac, St-Cirq-Madelon, Payrignac et Gourdon.

C'est l'unique raison pour laquelle la commune de Grojelac a eu la priorité et, comme elle est la seule empruntée dans le département de la Dordogne, on a pu y ouvrir l'enquête parcellaire aussitôt après l'allocation des crédits de 1896.

Quant aux trois autres communes situées dans le Lot, les plans parcellaires sont assez avancés pour que les pièces à soumettre à l'enquête puissent être terminées avant un mois, et que cette enquête soit ouverte le même jour dans les trois communes, vers la fin de mars prochain.

Si on avait voulu opérer au fur et à mesure de l'achèvement du plan parcellaire de chacune de ces trois communes, c'est-à-dire si l'on avait fait successivement une enquête pour chacune d'elles, les formalités à accomplir auraient été évidemment triplées, et, par suite, l'expropriation aurait été retardée.

En résumé, les opérations relatives au département du Lot suivent de très près celles qui ont été commencées dans la Dordogne.

Veillez agréer, monsieur le député, l'expression de mes sentiments respectueux.

E. CHASTELLIER.

D'après la lettre qui précède, on voit que les opérations préliminaires à la construction de la ligne de Gourdon à Carsac touchent à leur fin.

En effet, M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées de Périgueux, qui est chargé de ces travaux, dit que les enquêtes parcellaires des communes de Saint-Cirq-Madelon, Payrignac et Gourdon seront ouvertes dans le courant du présent mois de mars.

Il est à présumer que les expropriations des terrains suivront de près la fin de ces enquêtes. Il ne restera plus alors qu'à procéder à l'adjudication des travaux de la ligne.

Nous sommes heureux de constater que, depuis les élections de 1893, M. Lachèze, député de l'arrondissement de Gourdon, a fait tous ses efforts, soit à la Chambre, soit auprès du ministre des travaux publics, soit auprès des ingénieurs en chef, pour aboutir à la construction de ce tronçon si vivement désiré par nos populations gourdonnaises, qui apprendront avec plaisir que le but poursuivi est prêt d'être atteint.

Nous l'en félicitons et nous l'en remercions en même temps.

Parmi les lignes dont le ministre des travaux publics est autorisé à faire entreprendre, ou continuer les travaux, en 1897, figurent celles de Thiviers à Sarlat et embranchement au Burg et celle de Grojelac à Gourdon.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes de Pâques à Madrid

A l'occasion des cérémonies de la semaine sainte et des fêtes de Pâques, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les Compagnies du Midi de la France et du Nord de l'Espagne, délivrera du 25 mars au 4 avril 1896, au départ des gares de Paris, Orléans, le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, des billets aller et retour de 1<sup>re</sup> classe pour Madrid, au prix réduit et uniforme de 200 francs, avec faculté d'arrêt: en France, à Bordeaux, à Bayonne et à Hendaye; et, en Espagne, à tous les points du parcours.

Ces billets seront valables pendant 20 jours et donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe Sud-Express, à la condition de payer, en outre du prix ci-dessus, le supplément complet, c'est-à-dire 50 0/0 du prix des billets à plein tarif.

THÉÂTRE DE CAHORS

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est aujourd'hui 10 mars que sera donnée la belle représentation de M. Romain.

Fanfan la Tulipe

pièce à grand spectacle en sept actes (nouvelle version) de M. Paul Meurice. Vu l'importance du spectacle, on commencera à huit heures très précises. Les bureaux seront ouverts à sept heures et quart.

Nomenclature des tableaux: 1<sup>er</sup> Acte, l'Arrivée au Pays. — 2<sup>e</sup> Acte, chez la Bontemps. — 3<sup>e</sup> Acte, les deux fanfan. — 4<sup>e</sup> Acte, le Parc de Versailles. — 5<sup>e</sup> Acte, Au Camp, décor neuf. — 6<sup>e</sup> Acte, l'Attaque du Moulin de Lawfeld, décor neuf. — 7<sup>e</sup> Acte, Une Fête chez la Pompadour, décor neuf.

Distribution: M. Romain, Fanfan la Tulipe; Mlle Roybet, de l'Odéon, la Marquise de Pompadour; M. A. Draoul, des Folies-Dramatiques, Ramponneau; M. Rosny, de la Porte-Saint-Martin, le Maréchal de Saxe; M. Malavié, de l'Odéon, Angélys; M. DeFrance, de l'Ambigu, Fitz-Onnal; M. Laforest, de la Porte-Saint-Martin, de Maurepas; M. Gérard, de la Porte-Saint-Martin, Honorin; M. Ribadier, Troupe Achard, Quesnay; M. Fabert, de la Porte-Saint-Martin, le Bailli; M. Samson, de la Porte-Saint-Martin, Père Antoine; M. Dumont, de la Porte-Saint-Martin, un officier; M. Belleville, de la Porte-Saint-Martin, un notaire, etc.; Mlle Jane Lussat, de la Renaissance, Guillemette; Mlle Blanché Drion, de la Porte-Saint-Martin, Blanche de Rosel; Mlle Vallot, de Déjazet, Alizon.

Tournées FRÉDÉRIC ACHARD

La représentation de Le Remplaçant, aura lieu le lundi 16 mars.

En annonçant Monsieur et Madame Frédéric ACHARD, nous n'avons plus de louage à faire. — A ce couple vaillant et sympathique, à ces Artistes distingués, notre chaleureux accueil est acquis depuis longtemps.

Avec eux, nous retrouvons M. Gorbin, leur fidèle partenaire (l'homme-poisson d'heureuse mémoire); M. Coquet, du Vaudéville; Mme Ginesty; et enfin l'excellente Mme Barberot, superbe encore cette fois en capitaine de l'armée du salut.

LES SARDINES JOCKEY-CLUB hors-d'œuvre exquises

et les autres conserves de la maison

ARSÈNE SAUPIQUET, de NANTES se trouvent dans les bonnes maisons d'épicerie.

AGRICULTURE

Nouveau mode d'épandage du fumier

La Revue de Viticulture publiait ces jours derniers un intéressant article sur les différents modes d'épandage du fumier applicables à la vigne.

D'habitude les vigneron disposent le fumier uniformément dans le sol, au fur et à mesure des labours ou binages. La terre est fumée à peu près également sur toute la surface. Le voisinage immédiat des souches ne reçoit pas plus d'engrais que n'en reçoivent les autres parties de la vigne.

Dans certains pays, au contraire, on préfère enterrer le fumier au pied même de chaque souche, sur un rayon très restreint. On compte que de cette manière les racines trouvent plus facilement et s'assimilent plus vite les matières fertilisantes qui leur sont offertes.

Voici un troisième mode d'épandage que le correspondant de la Revue de Viticulture signale comme étant en usage chez les Frères de Sainte-Marie, à Moissac (Tarn-et-Garonne), et chez quelques autres viticulteurs, auxquels il réussit parfaitement.

Ce procédé consiste à déposer régulièrement

tous les engrais dans un fossé creusé exactement au milieu de l'intervalle qui sépare les lignes de souches.

« Cet engrais, ainsi placé et recouvert, est, par là commodément emmagasiné sur un point d'accès facile, dans une terre préalablement bien amendée. Les racines attirées, alléchées par l'abondance des sucs qui résident toujours au même endroit, se dirigent et régulièrement et uniformément vers cette sorte de garde-manger. »

De même qu'un bœuf ou une vache, en bon appétit, se tourne de suite du côté de la crèche où vous déposez de la luzerne, du maïs ou quelque autre succulente pâture; de même les racines de la vigne vont tout droit vers le point où vous accumulez les aliments qui leur conviennent.

Sans doute, les racines en quête de leur dîner se meuvent moins vite que les bovins; mais elles ne se trompent point de direction et toutes savent découvrir le gîte de la potasse, de l'azote, de l'acide phosphorique à elles destinés.

Le correspondant de la Revue de Viticulture certifie qu'il a vu ce procédé obtenir un succès Particulièrement surprenant au environs de Moissac.

Est-ce à dire qu'il fut opportun de le généraliser? Je ne le pense point. Il est logique de croire que le viticulteur a intérêt de développer le système radical de sa vigne dans toutes les directions. Plus les racines seront longues, plus elles seront éparpillées, plus elles auront chance de mettre à profit les aliments qui se trouvent à l'état naturel dans toutes les terres.

Si par une méthode spéciale d'éducation vous forcez la plante à porter ses organes d'absorption d'un seul côté, vous la privez par là même d'une partie des sucs vitaux qu'elle aurait utilisés.

Pour assurer la longévité d'une plantation, il n'y a pas de plus sûr moyen que d'étendre autant que possible la végétation souterraine des organes nutritifs. Et comme dit la Revue de Viticulture, « cette puissante extension de la racine est le secret de la vitalité, de la quasi immortalité des souches isolées qui forment les treilles. »

Favoriser l'émission des racines dans tous les sens, telle doit donc être la règle générale.

Mais il peut se trouver des cas particuliers où le viticulteur ait profité à suivre la méthode en usage à l'orphelinat des Frères de Moissac. Il doit y avoir économie notable de main d'œuvre à déposer ainsi tous les engrais dans les fossés ouverts entre les rangées de souches.

Et puisque l'expérience prouve que l'on peut de cette manière arriver à des résultats « particulièrement surprenants », il ne serait peut-être pas inutile d'en faire l'essai sur une petite échelle non pas avec une vigne ancienne dont le système radical serait déjà formé, mais avec une plantation jeune qui doit, naturellement, se prêter mieux à un système si nouveau d'éducation.

Lorsqu'il s'agit de redresser un arbre qui prend une fautive direction, l'on n'attend pas que cet arbre ait acquis sa grosseur normale. On peut gouverner ses rameaux à volonté, pourvu qu'on les traite comme il faut dès sa première jeunesse.

Les racines, de même que les branches ne renonceraient pas vite à des habitudes trop anciennes. Il est probable que le système qui réussit bien en Tarn-et-Garonne pour la vigne, réussirait bien également pour les autres arbustes et arbres fruitiers.

Ce n'est guère l'usage dans notre pays de fumer pommiers, poiriers, pruniers, etc. pas plus au fumier de ferme qu'aux engrais chimiques. Mais si j'avais une jeune plantation de fruitiers en ligne, suffisamment serrés; si d'autre part il me restait quelques tonnes de fumier non employé, je ne serais pas éloigné de l'appliquer à mes susdits fruitiers suivant le procédé qui vient d'être indiqué.

A défaut de fumier d'étable je déposerais peut-être dans le fossé creusé entre les lignes de mes arbres quelque sacs d'engrais phosphatés, potassiques et azotés; peut-être aussi une petite dose de sulfate de fer, qui passe pour détruire rapidement les mousses et lichens parasites.

S'il est vrai que ce mode d'opérer l'épandage du fumier donne des résultats particulièrement surprenants dans la culture de la vigne, pourquoi ne ferait-il pas de même dans la culture des pommes de terre?

Aujourd'hui, bien des personnes plantent les pommes de terre en ligne, parceque ce système facilite beaucoup le binage et qu'il permet de mesurer plus exactement la distance à observer entre les tubercules. Avec la plantation en ligne, quoi de plus aisé que de fumer comme il vient d'être dit.

Vous ouvrez un premier sillon bien droit, et vous déposez vos tubercules de cinquante en cinquante centimètres, comme le veut M. Aimé Girard. La charrue revient, ouvrant un nouveau sillon dans lequel vous mettez non plus des tubercules, mais du fumier.

Le troisième sillon reçoit des tubercules; le quatrième reçoit du fumier; le cinquième des tubercules; ainsi desuite jusqu'au bout du champ.

Par ces temps où chacun, à commencer par M. Aimé Girard jusqu'à M. Allier, directeur de l'école d'agriculture d'Avignon, imagine du nouveau en ce qui concerne la culture des pommes de

terre, le chroniqueur agricole du Journal de l'Aveyron n'a pas voulu demeurer en reste; gagné par la contagion à son tour, il se met en ligne (comme les pommes de terre) dans les méthodes, en ayant soin d'indiquer qu'il a subitement déduite de l'article consacré par la Revue de Viticulture au mode d'épandage du fumier pratiqué pour quelques vignes en Tarn-et-Garonne. — Fernand DE BARRAU.

Bourse de Paris

Cours du 10 Mars 1896

RENTES

Table with 2 columns: Rente type and Price. Rows include 3 0/0, 3 0/0 amortissable, and 4 1/2 0/0.

LA BOURSE D'OR

Advertisement for H. FABRE, 10, RUE DE LA MAIRIE, 10, CAHORS. Includes a portrait of a man.

FABRICATION ET RÉPARATION D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE. Dorure et Gravure sur Métaux. LUNETTERIE & OPTIQUE. RÉFRACTARIÉ.

Achat de Matières Or, Argent et Platine. Travaux soignés. — Prix modérés.

M. AUDOUARD

Chirurgien-Dentiste, à Brives, informe le public qu'il sera à Cahors, Hôtel de l'Europe, le dernier samedi de chaque mois, à la disposition des personnes qui réclameraient ses soins.

Par suite de cette nouvelle combinaison, il pourra rester deux jours quand ses clients en auront besoin.

La Pharmacie populaire et commerciale

Rue de l'Hôtel de Ville, à Cahors, créatrice de la Pharmacie à prix réduit, est la seule qui donne des médicaments de choix à 50 0/0 au-dessous du tarif de la région.

A VENDRE

Un break léger à quatre places, en bon état. — Prix modéré.

S'adresser au bureau du Journal.

Agence ROBERT

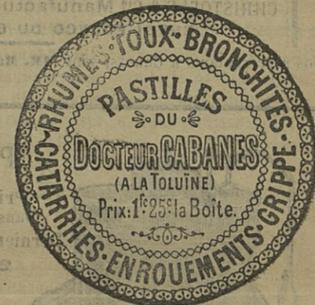
Bureaux 12, Rue Darnis, CAHORS

Office spécial de recouvrements litigieux et de poursuites judiciaires — Représentation aux faillites — Renseignements commerciaux — Contentieux — Représentation devant les Tribunaux de Commerce et de paix — Références de 1<sup>er</sup> ordre.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom



Oui, je suis guéri, je ne tousserai plus jamais, et je tiens par reconnaissance à faire connaître mon secret. C'est grâce aux Pastilles du D<sup>r</sup> CABANES que ma toux a disparu. C'est grâce aux Pastilles du D<sup>r</sup> CABANES que vous n'aurez plus ni Rhumes, ni Gripes, ni Catarrhes, ni Bronchites.

Dépot Ph<sup>o</sup> DERBECQ, 24, Rue de Charonne, Paris ET TOUTES PHARMACIES. Envoi franco contre timbres.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classe, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Loz, Salies-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 300 kilomètres.

Pour une famille de 2 personnes	20 %
— 3 —	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 —	ou plus 40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les sta-

tions balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Loz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou balnéaire, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1<sup>er</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50 — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque pé-

riode, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1<sup>er</sup> Itinéraire

1<sup>re</sup> classe 86 fr. — 2<sup>e</sup> classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *via* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2<sup>e</sup> Itinéraire

1<sup>re</sup> classe 54 fr. — 2<sup>e</sup> classe 44 fr. — Durée 45 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versa*.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Bibliographie

LA POUPÉE MODÈLE

JOURNAL DES PETITES FILLES

Illustré de 200 gravures environ dans le texte. La Poupée Modèle, dirigée avec la moralité dont le Journal des Demoiselles a constamment donné la preuve, est entrée dans sa trente-et-unième année.

L'éducation de la petite fille par la poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques, la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

Bureaux, 14, rue Drouot, Paris. — Paris, 7 fr. — Départements, 9 fr. — Étranger, 11 fr. — Les abonnements partent du 15 décembre de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

Chaque livraison renferme en outre : Cartonnages coloriés. — Figurines à découper. — Décors de théâtre. — Patrons pour poupée. — Surprises de toute sorte. — Musique.

JOURNAL DES DEMOISELLES

ÉDITION MENSUELLE

Soixante-deux années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du Journal des Demoiselles, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque.

A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles.

Chaque livraison renferme :

1<sup>o</sup> 32 pages de texte : Instruction, littérature, éducation, modes, gravures d'art, etc.  
2<sup>o</sup> Un Album de patrons, broderies, petits travaux, avec explication en regard, formant à la fin de l'année une collection de plus de 500 dessins.  
3<sup>o</sup> Une feuille de patrons, grandeur naturelle, imprimés ou découpés, soit environ 100 patrons par an.

4<sup>o</sup> Une ou deux gravures de modes coloriées, soit 18 par an.

5<sup>o</sup> Modèles de Tapisseries ou de petits travaux en couleurs.

6<sup>o</sup> Annexes variées. — Tapisseries par signes — Imitations de peinture — Musique — Opérette — Chiffres enlacés — Alphabets — Cartonnages — Abat-jour — Calendriers, etc.

Bureaux, 14, rue Drouot. — Abonnement : Paris, 10 fr. — Départements, 12 fr. — Seine, 11 fr. — Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

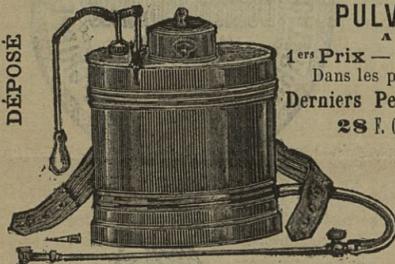


Inoffensif, d'une pureté absolue, guérit en 48 HEURES les écoulements qui exigeaient autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les opiatés et les injections.  
Dépôt dans toutes les Pharmacies.

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE  
COUVERTS CHRISTOFLE

CHRISTOFLE & C<sup>o</sup> Manufacture à Paris, 56, Rue de Bondy  
ENVOI FRANCO DU CATALOGUE ILLUSTRÉ

Nos représentants à Cahors, sont MM. Mandelli, père et fils, horlogers-bijoutiers.



PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé

1<sup>er</sup> Prix — Hors Concours — Médailles d'Or

Dans les principaux Centres viticoles de France  
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti  
28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant  
Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)  
NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

Cave Bordelaise

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION

M. COMBARIEU, Successeur

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1<sup>re</sup> marque. Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles en égard à leur qualité toute-à-fait supérieure.



GRANDE MARQUE NATIONALE

CLÉMENT

LA MARQUE LA PLUS CONNUE DU MONDE ENTIER

La plus réputée — La meilleur marché

Bicyclette de luxe 500 fr. pneumatique DUNLOP	Bicyclette de luxe p <sup>e</sup> dames 575 fr. pneumatique DUNLOP
id. n° 1 375 fr. — — —	id. n° 1 id. 450 fr. — — —
id. n° 2 325 fr. — — —	id. n° 2 id. 375 fr. — — —

Toutes les roues des machines CLÉMENT sont montées avec les nouveaux rayons tangents, incassables renforcés aux deux bouts.

Demander le catalogue à M. Jean LARRIVE, agent général, A CAHORS.

DES AGENTS SÉRIEUX SONT ACCEPTÉS DANS TOUS LES CANTONS DU LOT.

**GAPSULES**  
de Quinine de Pelletier  
INVENTEUR DE LA QUININE  
Ces Capsules, inaltérables, de la grosseur d'un pois, ne durcissent pas comme les pilules et s'avalent plus facilement que les cachets. Elles sont souveraines pour combattre les rhumes, la grippe, l'influenza et en général les accès fébriles qui se manifestent au début de toutes les maladies. Les migraines, névralgies, les fièvres intermittentes et paludéennes, la lassitude, le manque d'énergie, le rhumatisme, la goutte, les maux de reins, sont tributaires de cet héroïque médicament.  
UNE CAPSULE est plus active qu'un grand verre de quinquina.  
Exiger le nom PELLETIER sur chaque Capsule.  
PRIX MOYEN : 4 fr. le gr. en 10 Capsules.  
Dépôt dans toutes Pharmacies.

**Marcelin ALAZARD**  
HORTICULTEUR PROFESSEUR D'ARBOICULTURE, AVENUE DE MAYENNE  
MONTAUBAN (Tarn-et-Garonne)

**Vignes Américaines et Franco-Américaines**

VARIÉTÉS DISPONIBLE GREFFÉES :

Sur Herbemont et Jacquez. — Méreau du Lot, Pinot noir, Négret de Villaudrie, Sémillon blanc, Valdiguiet ;

Sur Rupestris du Lot et Rupestris Martin. — Mérille ou Bordelais, Cabernet Sauvignon, Côté vert du Lot ou Méreau, Folle blanche, Négret de Villaudrie, Sémillon blanc ;

Sur Riparia Gloire et Riparia grand Glabre. — Bordelais ou Mérille, Cabernet Sauvignon, Merlot, Chasselas de Montauban Méreau côté vert, Folle blanche, Grand noir, Gamay du Beaujolais, Meuzac rose, Négret de Villaudrie, Pinot noir, Petites Sirah, Sémillon, Sauvignon blanc, Valdiguiet.

Superbe collection de 50 variétés de raisins de table.

Spécialité de Boutures et racines greffables des meilleures variétés sélectionnées, Berlandieri du Texas

Boutures écussonnées à ceil dormant, Récompensées à l'Exposition Nationale d'Angers, d'une médaille de vermeil ; — et d'un diplôme d'honneur au Congrès Viticole de Tours.

PRIX MODÉRÉS. — Envoi du prix-courant spécial des Vignes, et Catalogues d'arbres, Arbustes et Rosiers sur demande.

Le propriétaire-gérant : LARIVÉ

**IMPUISSANCE**  
Pilules Spitaels, effet immédiat, sans nuire à la santé. 4 fr.  
SPITAEELS, pharmacien, Lille. Envoi discret.